

Promouvoir la santé par le renforcement des compétences psychosociales



Photo 422737 - Pixabay

Connaître ses forces et ses faiblesses, reconnaître les émotions, gérer son stress... Autant de compétences qui jouent un rôle déterminant dans notre quotidien. Ces compétences psychosociales (CPS) se développent tout au long de la vie par le biais de nos expériences de vie, de nos interactions ou de nos apprentissages. Elles sont un déterminant majeur de la santé et du bien-être.

Cette formation permettra aux participant·es d'implanter des actions permettant de développer les CPS et d'envisager un environnement propice au renforcement de celles-ci au sein de leur structure.

2,5 j

en présentiel

STRASBOURG : 12 et 13 octobre, 26 novembre 2020
CHAUMONT : 2 et 5 novembre 2020, 11 janvier matin 2021
METZ : 5 et 6 novembre, 24 novembre matin 2020
REIMS : 26 et 27 novembre 2020, 19 janvier matin 2021
LAXOU : 11 et 12 janvier, 28 janvier matin 2021

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Se repérer dans les concepts de santé et théories relatives aux CPS
- Comprendre l'intérêt d'une approche d'éducation pour la santé par le développement des CPS
- S'approprier la méthodologie par des techniques et outils d'animation permettant de développer ou de renforcer les CPS
- Intégrer cette approche dans sa pratique
- Avoir des repères méthodologiques pour l'évaluation des actions

CONTENU

JOUR 1

- Définition et appropriation des concepts : santé, déterminants de la santé, éducation pour la santé, promotion de la santé
- Réflexion autour des comportements liés à la santé et des processus éducatifs
- Découverte d'actions et échanges : conditions de réussite de l'implantation d'un programme

JOUR 2

- Évaluation des CPS : objectifs et indicateurs
- Intégration des CPS dans la pratique professionnelle : principes éthiques et posture
- Découverte et expérimentation d'outils d'intervention

Travail intersession de contextualisation à la pratique professionnelle

JOUR 3 (demi-journée) Retours d'expériences : échanges de pratiques sur les freins et les leviers à la mise en œuvre en milieu professionnel



PUBLICS

Professionnel·les ou bénévoles du champ sanitaire, social, de l'éducation, du médico-social... désirant mettre en place un programme d'actions autour du renforcement des CPS.



PRE-REQUIS

Pas de pré-requis.



TARIF

Coût pédagogique pris en charge par l'ARS Grand Est. Seuls les frais de déplacement et de repas incomberont aux participant·es.

INTERVENANT·ES

Chargé·es de projets et documentalistes de l'Ireps Grand Est

MÉTHODES

Cette formation articulera à la fois des éléments théoriques, un échange de pratiques entre les participant·es et une valorisation des expériences de chacun·e, des méthodes pédagogiques actives avec la mise en application des concepts théoriques à travers la réalisation d'études de cas, de travaux de groupe et de mises en situation.